

## L'ADMINISTRATION FISCALE

### UNE ADMINISTRATION MULTI-ACCES

#### ➤ L'ACCUEIL :

##### ▶ DANS LES CENTRES DES IMPOTS

Tous les jours, du lundi au vendredi, au minimum 6 heures par jour.

La liste des centres des impôts est disponible sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr), rubrique contacts.

##### ▶ PERMANENCES ASSUREES PAR DES AGENTS DES IMPOTS DANS LES MAIRIES, MAISONS DE RETRAITE, FOYERS...

Le détail de ces actions peut être obtenu dans chaque département auprès des directions des services fiscaux.

Des renseignements peuvent également être obtenus auprès des trésoreries.

#### ➤ LES OFFRES DE SERVICE A DISTANCE :

##### ▶ LE PORTAIL DE L'ADMINISTRATION FISCALE : **WWW.IMPOTS.GOUV.FR**

Une offre complète de services en ligne

##### ▶ IMPOTS SERVICE : **0810 IMPOTS** (c'est-à-dire **0810 46 76 87** - coût d'un appel local)

**En semaine de 8 h à 22 h et le samedi de 9 h à 19 h** : un agent des impôts répond en direct à toutes les questions fiscales.